PESSAC EN DIRECT

www.pessac.fr / **N°97** - Octobre 2015

18e festival Vibrations urbaines : une édition majeure !

ACTUALITÉS **P.7**
Festival international du film d'histoire



DOSSIER **P.12**
Le contrat de Ville





COUP DE CŒUR **P.18**
La jeunesse au micro



Édito //


Rencontre avec les habitants lors de l'ouverture de la Saison Le Corbusier

La Cité Frugès-Le Corbusier, une chance pour Pessac

Après les nombreuses manifestations estivales qui ont mis en valeur la Cité Frugès-Le Corbusier à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de l'architecte, l'État français, avec six autres pays, a déposé une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO, Pessac étant l'un des éléments remarquables de son œuvre.
Cette cité avant-gardiste en matière d'habitat collectif, à la rencontre de l'art et de l'architecture, a fait l'objet de toutes les attentions de la part de la direction régionale des affaires culturelles, de Bordeaux Métropole, de la municipalité, des associations d'habitants, de la fondation Le Corbusier et des opérateurs extérieurs comme l'architecte Pétuaud-Létang ou Aquitanis, pour mettre en valeur le site.

Pour ne pas reproduire les erreurs du passé, nous avons voulu faire les aménagements nécessaires. Le plan de gestion en matière de protection, de conservation et de valorisation du site a été revu, la signalétique a été entièrement repensée et modernisée et les travaux sur la maison municipale vont être engagés pour en faire un modèle le plus fidèle possible de la cité originelle. Avec les services de la Ville, en coordination avec les acteurs culturels, nous allons poursuivre la réhabilitation de la Cité Frugès-Le Corbusier et lui redonner l'ambition méritée.

Grâce à l'engagement, aux efforts et à la détermination de tous les acteurs institutionnels et citoyens, Pessac ambitionne de devenir l'un des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Faisons confiance à l'UNESCO pour reconnaître le travail effectué dans l'intérêt de ce site exceptionnel qui témoigne de la richesse du patrimoine architectural moderne en France.

Votre Maire,
Franck Raynal



Octobre 2015
Sommaire N° 97


LES PROJETS EN COURS 09


VIBRATIONS URBAINES 10


DOSSIER 12


SPÉCIAL INCENDIE 19

Directeur de la publication : Franck Raynal // **Réalisation :** Direction de la Communication de la Ville de Pessac / Véronique Bolot, Aurélie Bonnet / Hôtel de Ville - Place de la Ve République - BP 40096 - 33604 Pessac Tél. 05 57 93 63 60 // **Rédaction :** Roxane Bogdan, Claire Bouc, Elisabeth Guignaud-Le Berre, Laurence Saulais, Maxime Morin, Marc Muret, Sophie Poirier, Jennifer Semet et Direction de la Communication // **Maquette :** scoopcommunication // **Mise en page :** Imprimerie municipale // **Photos :** Ville de Pessac-N. Ernult // **Photo de couverture :** Tifaine Croz de Roqueseuil // Ville de Pessac : Thierry Créteur : N°1-1063942 - N°11063943 - N°1-1063944 - N°11063945 - N°2-1063935 N°3-1063946 // **Impression :** BLF Impression

Ce journal est réalisé sur papier 60 % recyclé - 40 % fibres FSC (Forest Stewardship Council®)
Dépôt légal à parution.
Prochaine parution : janvier 2015

Retour en images //


Aucune fausse note pour la Fête de la musique (21 juin 2015) – ©S.Monserant


Près de 50 000 festivaliers rassemblés pour le Reggae Sun Ska (du 7 au 9 août 2015)


Succès du 14 Juillet médiéval avec près de 15 000 personnes !


Rentrée des classes avec M. le Maire (1er septembre 2015)

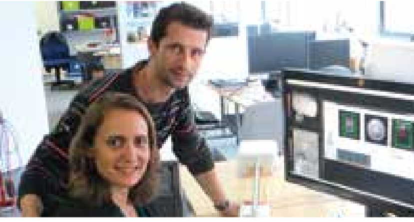

Archimède, une pépite au cœur du festival En bonne voix (6 juin 2015)


Stands, démonstrations et rencontres au rendez-vous de la Fête des associations (5 septembre 2015)

Vincent dans les vapes, sur la zone de Bersol







Polymerexpert et Image Guided Therapy, sur le parc scientifique Unitec 1

Économie

Pessac, berceau d'entreprises innovantes

Vincent dans les vapes part en Amérique

Ce nom en forme de clin d'œil renvoie à une entreprise des plus sérieuses. En 2012, Vincent Cuisset s'est lancé dans le commerce d'e-liquides. Aujourd'hui, à la tête de 42 salariés, VDLV a plusieurs activités. En plus de la production et du conditionnement, cet expert en « vapologie » a créé une autre entité, LFEL (Laboratoire français du e-liquide), destinée à la recherche fondamentale liée à la cigarette électronique et au process d'une « vape » hautement qualitative. Cet automne, en première européenne, VDLV lance sa production de nicotines liquides à partir d'extraction de feuilles de tabac, selon des procédés de « chimie verte ». Vincent Cuisset est fier : « *La France peut devenir le premier pays européen, producteur et exportateur de nicotine liquide de haute pureté à partir de plants de tabac. De plus, la production de tabac, actuellement en déclin en France, pourrait trouver un nouvel axe de développement encourageant, en imaginant un pilotage par l'aval de certaines productions* ». Son actualité : l'implantation d'un réseau de franchises aux USA et l'industrialisation de la nicotine liquide.

Polymerexpert et Innolens innovent

Polymerexpert, société en recherche et développement, est spécialisée dans le domaine des polymères, des matériaux « intelligents ». Elle met au point notamment des matériaux implantables pour l'homme, par exemple les implants intra-oculaires ou osseux, les stents ou encore les ciments osseux ou dentaires. Brevets et licences d'exploitation sont ensuite commercialisés. Marc Dolatkhani, son PDG, décrit les applications possibles : « *Nous les utilisons dans le domaine médical, pharmaceutique, cosmétique ou de l'aéronautique. Ce sont des matériaux auto-réparables, à mémoire de forme. Imaginez une rayure sur une carrosserie, la peinture va se refaire seule. Ou un implant qui change de forme à 37°C ; il peut ainsi être inséré par une petite incision et se déployer totalement dans le corps humain. Nous concevons aussi des matériaux photochromes qui changent de couleur en réaction aux UV : un fond de teint qui s'adapte à la lumière* ». Son autre entreprise, Innolens, se spécialise dans l'implant intraoculaire pour la cataracte. Extrêmement innovant, ce produit nécessite une haute technicité et des investissements importants. En 2020, une trentaine de salariés travailleront dans le bâtiment actuellement en construction.

Image Guided Therapy pour le traitement du cancer

IGT, fondée en 2002 sur la base de recherches menées avec le CNRS, l'université de Bordeaux et le CHU, développe un système utilisé dans des traitements innovants du cancer. Son PDG Érik Dumont explique cette technologie des ultrasons haute intensité couplée à l'imagerie médicale : « *Ils détruisent les tumeurs de manière non invasive. Cela se déroule sous imagerie IRM. Notre logiciel permet le suivi et le contrôle du traitement en temps réel* ». Différents modules constituent cette plateforme « TargetedFUS », avec, au centre, le logiciel pilote qui gère les données et dirige le faisceau d'ultrasons. Ce procédé, déjà utilisé contre le cancer de la prostate, va servir à l'Institut Bergonié, pour soigner le cancer du sein. D'autres développements sont en cours : pour l'arythmie cardiaque ou le dépôt ciblé des médicaments... Pour Érik Dumont : « *implanter son entreprise à Pessac, c'est être proche de partenaires essentiels : CHU, Université de Bordeaux...* ». Il souligne aussi le rôle positif de la pépinière Unitec à la création d'IGT. ■

Pessac soutient L'innovation

Franck Raynal, Maire de Pessac, et son équipe, ont visité en 2015 ces entreprises, porteuses du dynamisme du tissu économique local.

Plus d'infos sur

www.vincentdanslesvapes.fr
www.polymerexpert.fr
www.imageguidedtherapy.com

Évolution du Code de la route et du tarif des contraventions

Le décret n° 2015-808 du 2 juillet 2015, du ministère de l'Intérieur, modifie le Code de la route en introduisant de nouvelles dispositions et des modifications. Son objectif ? Une meilleure prise en compte du cycliste et du piéton, de leur sécurité et de leur confort, notamment en aggravant les sanctions en cas d'occupation de la voie publique par des véhicules motorisés.

> 135 € au lieu de 35 €

Désormais, le stationnement ou l'arrêt sur une bande, une piste cyclable, un passage pour piétons ou un trottoir sont considérés comme « stationnement très gênant » et sanctionnés à hauteur de 135 €.

> 35 € au lieu de 17 €

Le non respect du stationnement unilatéral alterné des véhicules, dont la périodicité est semi-mensuelle (du 1er au 15 du mois, puis du 16 au 30/31 du mois), est dorénavant sanctionné à hauteur de 35 €.

> Favoriser la sécurité

Pour se prémunir de l'ouverture d'une portière sur le bord droit de la chaussée, les cyclistes peuvent désormais légalement rouler au milieu d'une rue en sens unique (ou de la voie pour un double sens). Autres exemples : le « double-sens cyclable » sur les voies limitées à 30 km/h ou encore le stationnement à distance des passages piétons pour favoriser leur visibilité avant de traverser.



Plus d'infos

Police municipale - 05 57 93 63 70
police-municipale@mairie-pessac.fr

Commissariat de Police nationale
05 57 26 38 70

À noter :

Les recettes des contraventions collectées sur les communes de la Métropole par l'État sont reversées en totalité au budget de Bordeaux Métropole, et non celui de la commune, afin de contribuer à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières.

2e année de commémorations pessacaises



Comme l'an dernier, Pessac s'associe à l'hommage national rendu aux acteurs de la Grande Guerre à travers un programme étoffé de manifestations sur la période 2014-2018. Au programme notamment : une exposition sur les jeunes pessacais morts pour la France en 1915 (du 2 au 10 nov. à la Maison du combattant), une conférence par Marc Agostino, professeur agrégé d'Histoire (5 nov. au cinéma Jean Eustache), une projection cinéma-concert (15 nov. à la salle Bellegrave), sans oublier la cérémonie du 11 novembre, avec une messe commémorative et la présence des musiciens de la Musicale Saint-Martin.

Programme complet sur www.pessac.fr

Impôts locaux :

0% de hausse

Tenant sa promesse, l'équipe municipale n'a pas augmenté les taux d'imposition communaux de des 3 taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe foncière non bâti) en 2014 et 2015.

en chiffres

5 000 enfants environ scolarisés à Pessac en maternelle et en élémentaire

+4 classes créées à la rentrée
(1 maternelle à J. Ferry et 3 élémentaires à Magonty, Montesquieu et J. Ferry)

Et **2** fermetures
(1 maternelle à G . Leygues et 1 élémentaire à St Exupéry)

Plus de **300 000 €**
(montant des travaux d'entretien courant réalisés dans nos écoles, pendant l'été 2015)

Plus de **400** agents mobilisés pour accueillir quotidiennement les enfants sur l'ensemble des temps périscolaires

15 815 000 € de budget annuel 2015 alloué à l'éducation
(personnel, fonctionnement et travaux)


Une séparation, d'Asghar Farhadi (Iran) – © DR

Événement

Le Proche-Orient : si loin, si proche

Le prochain Festival international du film d'histoire explorera, du 16 au 23 novembre, « Un si Proche-Orient » : un thème infiniment riche et complexe, à l'image des territoires qu'il s'est donné pour mission d'embrasser.

Comme le souligne François Aymé, commissaire général de la manifestation, « *lorsque le thème a été retenu, en novembre 2014, nous savions qu'il "collerait" à l'actualité – mais pas à ce point-là !* ». Il fait écho, en effet, à la fois aux conflits syrien et israélo-palestinien, à la situation inextricable de l'Irak, au djihadisme et à l'état islamique, ainsi qu'à l'ouverture géopolitique de l'Iran, aux tensions en Turquie, au Kurdistan, aux questions sociales et religieuses. « *Ce sujet, nous nous devions de le traiter. Et nous avons, vis-à-vis des spectateurs, et en particulier des scolaires, une obligation de pédagogie, de mise en perspective historique, de refus de toute simplification* » poursuit François Aymé.

De nombreux débats

Les pays et territoires concernés, la richesse des civilisations arabes, ottomanes ou perses, croisés avec les récents bouleversements géopolitiques, vont alimenter un programme extrêmement dense d'une quarantaine de débats et rencontres : à commencer par la conférence inaugurale de Maurice Sartre (lundi 16 nov.), vaste mise en perspective de l'histoire du Proche-Orient, suivie de rencontres consacrées au « Proche-Orient, berceau des civilisations » (mardi 17 nov.), à « L'Empire ottoman » (mercredi 18 nov.), aux relations « Israël/Palestine » (vendredi 20 nov.) ou aux « Racines historiques du djihadisme » (samedi 21 nov).

Du grand cinéma

Malgré les difficultés économiques et politiques, la production filmographique en provenance d'Iran, d'Israël, d'Égypte et de Turquie est exceptionnelle ! Les grands cinéastes – Elia Suleiman, Asghar Farhadi, Abbas Kiarostami, Nuri Bilge Ceylan ou Jafar Panahi – collectionnent les récompenses internationales. Les films qui ont marqué ces dernières années seront projetés, notamment *Une Séparation*, *Caramel*, *Valse avec Bachir*, *Persepolis*, *La Visite de la Fanfare*, *Wadja*, *Mustang*, Taxi Téhéran, sans oublier les grands classiques hollywoodiens (*Lawrence d'Arabie*, *Cléopâtre*) et de nombreux documentaires. La programmation thématique, plus riche que jamais, est à découvrir sur le site Internet du festival.

Le festival : dans les salles et dans la ville

Trois nouveautés font leur apparition cette année :
– Une décoration spécifique de la place de la Ve République préparée avec les services de la Ville de Pessac ;
– la mise en place d'un Prix de la Ville de Pessac attribué, par un jury de spectateurs pessacais, au meilleur documentaire historique de l'année écoulée et issu de la sélection « Panorama » conçue par le délégué général Pierre-Henri Deleau.
– la mise en place de la billetterie numérique, accessible sur www.webeustache.com. Réservez et achetez vos billets en ligne, imprimables ou à délivrer à l'accueil du cinéma via votre smartphone.

Plus d'infos
Festival international du film d'histoire
Cinéma Jean Eustache
Place de la Ve République – 05 56 46 25 43
contact@cinema-histoire-pessac.com
www.cinema-histoire-pessac.com

Étudiants : tous les services du CROUS sur votre smartphone !



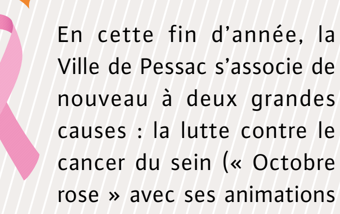
L'application gratuite « Crous mobile » permet d'accéder en temps réel à l'ensemble des services du Crous : actus, logements, bourses, restaurants universitaires... mais aussi à de nombreuses fonctionnalités. Grâce à la géolocalisation par exemple, trouvez le Resto'U le plus proche, calculez votre itinéraire et informez-vous sur ses horaires et le menu du jour ! Vous recherchez un logement ? Consultez le descriptif de toutes les résidences du Crous ainsi que leur localisation. Pour prétendre à une bourse ou aide, simulez votre demande en ligne pour obtenir les conditions d'accès. Et si vous souhaitez être informé de l'actu du Crous et de ses actions culturelles, consultez le fil d'actualité !

Plus d'infos
Crous de Bordeaux - 05 56 33 92 17
vie-etudiante@crous-bordeaux.fr

Vous êtes retraités ? 1, 2, 3... bougez !

La Ville de Pessac vous propose tout au long de l'année un programme complet d'activités : des séjours culturels accompagnés à la semaine, des sorties pour découvrir le patrimoine local à la journée ou demi-journée, des après-midi dansants, des goûters-spectacles... mais aussi des réunions, conférences et ateliers autour du bien vieillir, du bien-être, de la nutrition, de la mémoire ou de l'équilibre !
Pour recevoir par e-mail ou courrier les animations proposées par l'espace Seniors, inscrivez-vous gratuitement au 05 57 93 67 49 / senior@mairie-pessac.fr

Santé et Solidarité



En cette fin d'année, la Ville de Pessac s'associe de nouveau à deux grandes causes : la lutte contre le cancer du sein (« Octobre rose » avec ses animations jusqu'au 23 octobre) et le Téléthon (4 et 5 décembre).
N'oublions pas également la grande collecte nationale des Banques alimentaires les 28 et 29 novembre dans les grandes surfaces... tous à vos caddies ! On compte sur vous !



Plus d'infos
www.pessac.fr

Nouveau
Les boîtes à livres s'installent à Pessac !

À la fin de l'été, deux boîtes ont été réalisées et installées par les services techniques de la Ville.

Le concept ?

Inviter chacun à déposer un livre qu'il a lu puis en prendre un autre, transmis lui aussi par un amateur de lecture. L'intérêt est de partager une lecture que l'on a appréciée et la faire perdurer, lui donner une « deuxième vie ». L'échange gratuit favorise bien évidemment l'accès à la culture pour tous.

Mode d'emploi

Vous laissez les ouvrages que vous souhaitez partager et d'autres pourront venir y piocher librement. Les seules consignes sont de faire circuler le livre par la suite également et de ne pas le vendre.

Aujourd'hui en place à côté de la mairie de proximité de Magonty et au parc Fontaudin, quatre autres boîtes à livres seront installées sur la commune dans les prochains mois !

Plus d'infos
Direction de la Culture
05 57 93 67 11
culture@mairie-pessac.fr

#mon geste à moi





Vous avez un compte twitter et Facebook ?

Suivez les comptes de la Ville de Pessac (@VilledePessac et www.facebook.com/Pessac) pour découvrir régulièrement de bons conseils dans les domaines du tri, des déplacements, des économies d'énergie, de la consommation... Et faites-nous partager ainsi qu'à l'ensemble de vos followers vos propres éco-gestes sous : #mongesteàmoi

Aire de covoiturage à Bersol



Afin de faciliter le stationnement et de favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, 64 aires de covoiturage ont été aménagées sur le territoire girondin, dont une avec 5 places dédiées sur le parking du centre commercial Bois de Bersol (avenue Gustave Eiffel). Vous cherchez un partenaire de covoiturage ?
RDV sur http://covoiturage.transgironde.fr/

Une appli anti gaspi !



Gérer les dates de péremption de votre frigo et de vos placards grâce à son smartphone, c'est possible ! L'application Where2store permet de référencer les dates de péremption de vos produits frais et secs par reconnaissance vocale.

Crédit d'impôt



Saviez-vous que le don aux associations non lucratives donne droit à un crédit d'impôt de 66% (75% dans certains cas) ? Ainsi, si vous faites un don de 100 €, cela ne vous revient qu'à 34€ ! Associations d'intérêt général, fondations reconnues d'utilité publique... vous n'aurez plus aucune raison de ne pas soutenir une cause qui vous est chère !

Projets

Avec le complexe Bellegrave : le sport pour tous !

Il s'agissait de l'un des grands projets du programme de Franck Raynal, maire de Pessac, pour sa mandature : un complexe sportif accessible à tous, qui associe sport de haut niveau et sport pour tous. En juin, à l'issue de la phase du concours, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au Groupe A40 Architectes. La municipalité a validé, le 3 septembre dernier, l'esquisse du projet proposée par les architectes. L'opération de construction du complexe sportif sur le site Bellegrave est bel et bien lancée ! Le point sur les différents équipements et phases de travaux avec Guy Beneytou, adjoint au Maire délégué au sport.



© Groupe A40 architectes ASAGHOST 3D
Projet retenu – non contractuel – pour le concours

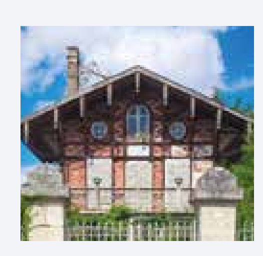
Du ring aux terrains de football

Sportifs amateurs ou professionnels, le futur complexe sportif Bellegrave s'adressera à tous et pourra accueillir également des compétitions métropolitaines et nationales. L'équipe municipale a choisi de s'éloigner du projet d'origine – un gymnase limité à une capacité de 300 personnes – et de le recentrer sur le sport. « *Il s'agit d'offrir des équipements dignes d'accueillir toutes nos associations sportives offrant ainsi un large panel d'activités. Nous visons également les homologations nécessaires à l'organisation de compétitions nationales de sports collectifs. Nous pourrions, par exemple, accueillir une demi-finale de championnats de France de handball. Ce site est également destiné à tous nos scolaires qui attendent depuis des années un complexe d'une telle envergure !* » explique Guy Beneytou.
Ce complexe sera donc composé de 3 bâtiments, doté de tribunes accueillant 1 000 à 2 000 spectateurs, mais aussi d'un dojo, d'une salle de boxe, d'une salle de préparation physique, d'un bloc vestiaire indépendant et de terrains extérieurs (basket et multi-activités). Des bureaux sont également prévus pour accueillir les agents techniques de la direction des Sports.

Les différentes phases de travaux

La première concernera la construction des vestiaires de foot et de la salle de sports de combat, située dans la continuité de la salle de spectacle actuelle, comprenant un dojo avec deux aires de tatamis, une salle de boxe avec deux rings et une salle de préparation physique. Les locaux techniques de la direction des Sports seront aménagés en sous-sol. Parallèlement, les terrains sportifs extérieurs et le bloc vestiaire indépendant seront construits.
La seconde phase permettra au dojo, aujourd'hui à proximité du château, de déménager dans ces nouveaux équipements avant que les locaux ne soient démolis pour y construire le gymnase. Pendant toutes les phases de travaux, des places de stationnement seront réagencées pour les riverains.
La première phase devrait démarrer fin 2016. « *Dans les prochains mois, nous allons engager des études d'avant-projet, ce qui permettra d'aboutir à un dépôt de permis de construire au 1er trimestre 2016. Nous prévoyons d'ouvrir au public, dans un premier temps en septembre 2017, la salle de sports de combat, puis le grand gymnase au printemps 2019* » précise Guy Beneytou. Le coût global du projet est estimé à 18 millions d'euros (participation de Bordeaux Métropole à hauteur de 1,4 million). ■

La villa Clément V : un trésor du patrimoine pessacais au service des associations



Située rue Eugène et Marc Dulout, la villa Clément V est un bijou architectural. Ce chalet de type arcachonnais, construit à la fin des années 1870, a été acheté par la Ville en 2007, avec pour objectifs de le réhabiliter et de l'associer à la vie pessacaise.
Forte de ses 600 associations, la municipalité a trouvé le lieu idéal pour accueillir le pôle de la vie associative, comprenant les services municipaux et la Maison des associations, structure fédérant actuellement 220 associations pessacaises. Restaurée et agrandie de 500 m2 environ, cette vieille bâtisse retrouvera ainsi son lustre d'antan.
« *Il s'agit de créer un endroit vivant : les associations vont apporter quantité d'idées et, par leurs échanges, favoriser le vivre ensemble cordial et fructueux auquel elles aspirent* » souligne Irène Monlun, adjointe au Maire déléguée à la vie associative. Le chantier démarrera au printemps 2017. Son ouverture est prévue dans le courant de l'année 2018. Le coût de l'opération est estimé à 1,4 million d'euros. ■

Le Royal remis au goût du jour

Datant des années 1960, la salle de spectacle Le Royal est un lieu phare de la vie culturelle pessacaise. Avec pour objectif de lui redonner l'ambition culturelle qu'elle mérite dans l'espace urbain, la municipalité engage des travaux qui seront réalisés au printemps 2017. Les rénovations et l'extension de la salle permettront de revoir l'ensemble du fonctionnement de l'accueil et de la billetterie, l'ensemble de l'isolation phonique intérieure et extérieure et mettre l'espace aux normes actuelles d'accessibilité. Pour le confort des spectateurs, des tribunes télescopiques seront installées. Pendant les différentes opérations de travaux, la maison municipale attenante restera ouverte. La livraison est prévue pour mars 2018. Le coût de l'opération est fixé à 1 million d'euros. ■

Plus d'infos
Direction des Bâtiments
05 57 93 66 31
batiment-architecture@mairie-pessac.fr



Événement

18e festival Vibrations urbaines : une édition majeure !

Du haut de sa 18e édition, le festival Vibrations urbaines atteint l'âge de la maturité et propose un panel d'activités multidisciplinaires. Du 16 au 25 octobre, une avalanche de shows de glisse, de danse et de musique déferle sur la ville !

Fenêtre ouverte sur l'immensité de la culture urbaine, le festival vous invite à ressentir les frissons des pratiques de glisse urbaine avec des contests de skate et bmx ou encore de la danse. Pendant plusieurs jours, des compétiteurs internationaux vont défier les lois de la gravité sur le site Bellegrave.

Des artistes de haut niveau

Rendez-vous incontournable des danseurs hip hop, le battle revient avec huit équipes en lice. Des danseurs originaires de Corée, Russie, Belgique, Allemagne, Espagne affronteront des équipes françaises. Pour Frédéric Arnaud, responsable du service Animation jeunesse, « *il y a un côté universel à la culture hip hop ; cette rencontre montre les nuances de ces danses interprétées par des cultures différentes* ». Les amateurs de danse pourront aussi assister à l'expérimentation technique créée pour le spectacle de danse Wolves, chorégraphié par Babacar Cissé.

Le festival de cultures urbaines étend aussi ses tentacules artistiques sur le plan musical. Pour la soirée d'ouverture du 16 octobre, Chill Bump et Brain Damage seront aux commandes. Quant à la soirée de clôture, elle sera placée sous le signe de la musique électronique, accueillant The Bloody Beetroots pour un set électropunk et le duo français électro-hip hop Tha Trickaz.

Le street art s'affiche

Pour cette édition, l'accent a été mis sur un artiste : Shepard Fairey - Obey. Graffeur adepte de la sérigraphie, ses visuels aussi bien collés dans les rues de Chicago que dans celles de New York seront à découvrir du 13 au 29 octobre à l'Artothèque. Du côté de la salle d'exposition Jean Eustache, les quinze artistes sélectionnés par le jury du concours national d'art contemporain seront en compétition. Les spectateurs sont invités à voter pour l'une des œuvres sur laquelle chaque candidat a planché, sur le thème « Man vs Wild » (l'homme moderne face à la jungle urbaine).

Révéler ses talents

Pour ceux qui veulent se tester à la création artistique ou à la glisse sous les conseils avisés de professionnels, des ateliers sont mis en place lors des Vibrations urbaines : masterclass de beatmaking* et de beatboxing*, breakdance* ou sérigraphie.... et sous le chapiteau installé pour l'occasion, rampe et piste accueillent longboard, skate, roller et bmx pour des apprentissages encadrés dans la bonne humeur ! Une prolongation des codes de la danse ou de la musique urbaine enseignés aux jeunes pessacais tout au long de l'année : « *La municipalité soutient la transmission de cultures diverses auprès des jeunes. Pour cela, on accompagne la créativité avec des projets d'art urbain, de photographies ou dans nos studios de musique* », conclut Emmanuel Magès, adjoint au Maire délégué à l'éducation et la jeunesse. ■

** Beatmaking : composition des morceaux instrumentaux sur lesquels les rappeurs posent leurs textes / Beatboxing : production de son et rythmes avec la bouche / Breakdance : style de danse caractérisé par son aspect acrobatique et ses figures au sol*

Plus d'infos

Retrouvez tout le programme, tarifs, modalités d'inscriptions aux ateliers et contests, transports, sur www.vibrations-urbaines.net
Et suivez toute l'actu sur
www.facebook.com/vibrations.urbaines
https://twitter.com/VU_Pessac
https://instagram.com/VU_Pessac

Culture

Plus qu'une bibliothèque, un lieu de vie



Fini le temps où l'on empruntait un livre dans une bibliothèque pour en partir aussitôt. Dans le quartier de Saige, la bibliothèque Pablo Neruda connaît cette transformation. Son réaménagement réalisé cet été en a constitué la première étape : peinture, mobilier coloré, réorganisation... Depuis sa réouverture en septembre, le visiteur est invité à passer un moment dans un lieu très accueillant. Dès l'entrée, un espace famille réunit livres pour enfants et revues. Au fil du temps, des activités, multiculturelles et en lien avec la parentalité, seront proposées : jeux de société, animations, mise à disposition d'ordinateurs... L'équipe est à l'écoute des attentes des habitants et des partenaires du quartier : crèche, écoles maternelles et élémentaires, espace social Alain Coudert, associations... Pour les livres, centre d'intérêt premier, le fonds documentaire sera adapté selon les demandes. Venez rencontrer Isabelle Jantorre, responsable de la bibliothèque, et son équipe qui vous ouvrent les portes en grand !

Plus d'infos
Bibliothèque Pablo Neruda – 16 bis allée des Mimosas – 05 57 93 67 20 – biblio.pabloneruda@mairie-pessac.fr

Un petit robot, de grandes ambitions

Depuis septembre, les enfants d'élémentaire découvrent les ateliers « Petit robot », des ateliers éducatifs novateurs proposés sur le temps périscolaire.



La découverte de la culture numérique représente un enjeu pour favoriser la réussite éducative et l'égalité des chances. La Ville de Pessac s'y engage dans le cadre de son Projet éducatif de territoire (PEDT). Des ateliers ludiques et coopératifs, source de motivation, sont ainsi proposés aux enfants autour de la robotique et de la découverte du code informatique. Les enfants ne se contentent pas de presser un bouton pour manipuler un robot. Ils sont encouragés à comprendre ce qui se passe derrière l'écran de l'ordinateur avec lequel il est en lien. C'est une initiation à la logique algorithmique et au code informatique tout en s'amusant ! En 2015-2016, près de 500 enfants de 11 écoles élémentaires et 3 groupes scolaires y participeront. À terme, ce seront 2 000 enfants des écoles maternelles et élémentaires. Les adolescents bénéficieront aussi d'ateliers sur ce thème dans le cadre des activités proposées par Pessac Animation. Les adultes, parents et grands-parents, partageront également cette découverte concrète de la robotique avec les petits lors des ateliers Infomédi@ intergénérationnels à la médiathèque Jacques Ellul. En juin dernier, le premier du genre a remporté un franc succès. Le prochain sera proposé du 27 au 30 octobre (ateliers « petit robot / Thymio »).

Un lien direct avec la recherche

La mise en place de ce projet découle d'un partenariat avec l'Inria*. Cet établissement public de recherche dédié au numérique a formé gratuitement 22 animateurs de la Ville. Didier Roy, chercheur dans l'équipe Flowers d'Inria Bordeaux Sud-Ouest, explique la démarche : « *Ce type de collaboration autour de projets robotiques pour l'éducation s'inscrit dans notre mission de diffusion des sciences du numérique dans la société. Ces projets utilisent des objets développés dans le cadre de la recherche et permettent de les faire évoluer afin d'augmenter leur potentiel éducatif. Les enjeux autour de l'informatique et de la robotique sont majeurs aujourd'hui, c'est pourquoi il est essentiel d'en stimuler et d'en faciliter l'initiation, afin de permettre à tous de mieux appréhender des évolutions technologiques qui changent le monde* ».

**Institut national sous la double tutelle des ministères en charge de la Recherche et de l'Industrie*

Plus d'infos
Direction de l'Éducation
05 57 93 64 90 – educ@mairie-pessac.fr

Ciné et histoire du cinéma : tout est là !

À la médiathèque Jacques Ellul, plus de 10 000 livres, revues et films en lien avec le cinéma sont désormais réunis dans un espace dédié. On y trouve des ressources documentaires, notamment en relation avec l'histoire, les grands classiques du 7e art ou la collection rare des documentaires du Festival international du film d'histoire de Pessac. Cette richesse fait suite à l'intégration de l'espace Histoire-Image (EHI) qui hébergeait aussi l'INAthèque. Plus de 5 millions d'heures de programmes radio-télévision publique et web média sont à découvrir ici. La consultation et le visionnage ne nécessite pas de carte de bibliothèque. Avis aux étudiants : ce nouvel espace cinéma est mobilisé pour vous accompagner dans vos travaux universitaires ! Un programme d'animations sera également proposé au fil des mois.

Plus d'infos :
Médiathèque Jacques Ellul
21 rue de Camponac
05 57 93 67 00
mediatheque@mairie-pessac.fr

Gratuité des médiathèques

Les services proposés par les médiathèques de Pessac (consultation, emprunt, animations, etc.) sont gratuits pour tous, Pessacais et non Pessacais, mais nécessitent néanmoins une inscription pour obtenir une carte d'abonné.
Toutes les modalités sur http://mediatheque.pessac.fr/

Politique de la ville

Le contrat de Ville à Pessac : quels enjeux, quels objectifs, quelles actions ?

En 2014, le Parlement a voté la réforme de la politique de la Ville. Deux territoires sont ciblés à Pessac : Saige et Arago-Châtaigneraie. Le quartier du Haut-Livrac reste en veille. Explications sur les tenants et aboutissants de cette réforme que la Ville veut ambitieuse.

Depuis 30 ans, la politique de la Ville cible les territoires fragiles des zones urbaines afin d'y réduire les inégalités se traduisant par un fort taux de chômage, une plus grande difficulté d'accès aux soins, une discrimination importante liée à l'origine ou à l'adresse et des services moins performants (transport, crèche, pôle emploi, etc.). Différents dispositifs se sont alors superposés, rendant illisible la politique de la Ville. Pour y remédier, le Parlement a voté en février 2014 une loi permettant de simplifier la carte des territoires de la politique de la Ville. 1 300 territoires cœurs de cible ont ainsi été désignés selon un critère unique : le revenu des habitants. À Pessac, les quartiers de Saige et Arago-Châtaigneraie ont conservé leur place au sein des quartiers prioritaires, alors que celui du Haut-Livrac en est sorti ; ce dernier reste néanmoins « en veille ». Dans ces territoires prioritaires, l'État, les collectivités et les services publics vont prendre des engagements.

Une convention territoriale concertée

Si les grandes orientations de la réforme ont été fixées par l'État, chaque Métropole est invitée à rédiger son propre contrat de Ville pour la période 2015-2020. Bordeaux Métropole est ainsi chargée d'assurer le pilotage de cette politique dans douze communes de son territoire. Au niveau communal, la Ville de Pessac a pour mission d'en préciser la mise en œuvre dans le cadre d'une convention territoriale. Pour l'élaborer, la Ville a tout d'abord souhaité évaluer la politique qui a été sienne de 2007 à 2014 dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), afin de voir ce qui avait fonctionné et ce qu'il restait à améliorer dans les quartiers de Saige, Arago-Châtaigneraie et Haut-Livrac. De mars à juin 2015, une large mobilisation, rassemblant habitants, élus et services municipaux, partenaires institutionnels, associatifs et de terrain a été menée autour d'instances de réflexion et de validation, de groupes de travail et de réunions publiques *(voir ci-contre)*, pour faire émerger les priorités d'actions.

> « Si nous voulons mener une politique de la Ville efficace, il est indispensable d'associer les habitants »
>
> *Naji Yahmdi*



La parole aux habitants !

Afin de vérifier que les priorités qu'elle avait identifiées étaient en cohérence avec celles perçues par les habitants de Saige, Arago-Châtaigneraie et Haut-Livrac, la Ville a organisé **trois réunions publiques** début juin, qui ont connu un franc succès. Ces réunions ont également permis d'identifier une quarantaine de personnes volontaires pour intégrer les **Conseils citoyens** permettant aux habitants de participer aux prises de décisions. Ces Conseils citoyens, qui verront le jour d'ici la fin de l'année, comporteront un collège « acteurs locaux » et un collège « habitants » composé de personnes volontaires et d'autres tirées au sort, afin de toucher ceux qui ne sont pas encore engagés dans la vie locale. Le collège « habitants » devra être représentatif de la population du quartier et garantir la parité hommes/femmes. Les membres des conseils citoyens seront invités à siéger à toutes les instances de gouvernance du contrat de Ville pour en suivre l'avancée, donner leurs avis et présenter leurs travaux et réflexions.

Des actions concrètes autour de quatre piliers

Ces dernières vont s'articuler autour des quatre piliers proposés par l'État et Bordeaux Métropole : le **développement économique et l'emploi**, le **vivre ensemble**, le **cadre de vie** et la **citoyenneté**. Pour chaque pilier, des orientations stratégiques, ainsi que des objectifs opérationnels et des actions ont été identifiés. Ainsi, autour de l'économie et de l'emploi, les réunions publiques ont mis en lumière la méconnaissance par les habitants d'un certain nombre d'outils et services spécialisés tels que le **Plan local pour l'insertion et l'emploi** (PLIE). Pour contribuer à y remédier, un référent du PLIE a été recruté début 2015 dans ces quartiers. Plusieurs opérations visant à rapprocher les quartiers des entreprises ont également été lancées (*voir aussi Pessac en Direct n°96, p.10*). Pour assurer une meilleure cohésion sociale, la délocalisation dans les quartiers d'un certain nombre d'événements culturels va se poursuivre. Quant au cadre de vie, la rénovation des logements va continuer, notamment à Saige où une réflexion va s'ouvrir sur un programme de travaux. Sans oublier la gestion des quartiers déjà en cours de rénovation tels qu'Arago-Châtaigneraie, afin de pérenniser les investissements effectués. ■


Réunion publique à la Châtaigneraie

Plus d'infos
Direction du Développement social urbain
05 57 93 66 70 – mous@mairie-pessac.fr



2 minutes pour comprendre la politique de la Ville :
une vidéo très claire réalisée par le ministère de la Ville. À visionner sur leur page Dailymotion (http://dai.ly/x1zm2t5)



Naji **Yahmdi**

adjoint au Maire,
délégué au développement social et urbain

Pessac en Direct : quel est selon vous l'enjeu prioritaire de ce contrat de Ville ?

C'est d'arriver à créer une dynamique collective. L'approche globale tend à considérer le quartier comme un ensemble : nous devons traiter conjointement les questions liées à l'économie et à l'emploi, les questions liées au cadre de vie et les questions liées au vivre ensemble. Toutes les démarches que nous avons effectuées jusqu'alors ont cherché à associer l'ensemble des publics concernés : élus, services municipaux, partenaires institutionnels, associations de proximité et habitants que nous avons consultés lors des réunions publiques et à qui nous demandons de s'investir dans les conseils citoyens. La démarche est collective. Tout le monde doit se sentir concerné, y compris les habitants de Pessac qui ne résident pas dans les quartiers prioritaires. De plus, la Ville va initier un diagnostic territorial concernant les discriminations et lancera en 2016 son plan de lutte. La question de l'égalité de traitement sera l'un des axes forts de ce contrat.

Le fait d'associer les citoyens aux décisions est-il vraiment nouveau ?

Oui. Pendant la campagne électorale, nous sommes beaucoup allés dans les quartiers. Les habitants ont apprécié cette démarche mais nous ont dit regretter qu'elle n'ait lieu qu'en période électorale. Nous leur avions promis de revenir. Les réunions publiques que nous avons organisées n'étaient pas une obligation légale pour nous, mais il nous semblait impossible de prendre des décisions pour ces quartiers sans consulter les habitants ! Si nous voulons mener une politique de la Ville efficace, il est indispensable d'associer les habitants dans les prises de décisions. Je leur dis souvent qu'ils ont l'expertise de leur vie. Et je le crois sincèrement. Qui mieux qu'eux sait ce dont ils ont besoin ? La réussite du contrat de Ville ne se fera pas sans l'implication des habitants. C'est la base de la démocratie participative et le seul moyen de leur redonner du « pouvoir d'agir ». ■



Secteur 4

3M-Bourgailh, Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

Contact
Votre adjointe de secteur : Aurélie Di Camillo
06 23 20 77 72

MAIRIE DE PROXIMITÉ DU SECTEUR 4
1 ter, rue de Romainville
05 56 36 70 34
aurelie.dicamillo@mairie-pessac.fr

L'accès à la déchetterie facilité



La rue de la Princesse, dans sa portion entre l'Avenue de Beutre et l'accès au centre de recyclage, sera remise en double-sens, rendant plus accessible l'entrée de la déchetterie, située chemin de la Princesse. Cette reconfiguration nécessite une reprise des itinéraires d'accès camions et voitures aux abords de la déchetterie.
Coût des travaux : 250 000 € pour Bordeaux Métropole ■



Pour rappel, un deuxième centre de recyclage existe à Pessac, rue Gutenberg. Au total, 18 déchetteries sont à votre disposition sur la métropole bordelaise ainsi que 5 centres de collecte pour vos anciens écrans (téléviseur, ordinateur, plasma...). Pensez à vous munir de votre vignette à retirer à l'Hôtel de Ville ou dans vos mairies de proximité.
Plus d'infos sur www.bordeaux metropole.fr/recyclage ■

À bicyclette !



Pour le plus grand bonheur des promeneurs, de nouveaux cheminements piétons et cyclables ont été réalisés rue du Merle ou vont démarrer rue des Bouvreuils. Les aménagements devraient s'achever à la fin de l'automne. ■



Les travaux vont démarrer allée Radio



Les travaux de rénovation générale de l'allée Radio ont été retardés en raison de la modification du projet initial, faisant suite à la concertation en 2014 et la mise en place de solutions destinées à mieux gérer les eaux pluviales. Le chantier se fera en plusieurs phases : dissimulation des réseaux aériens (France Télécom, Erdf, éclairage public), pose d'une collecteur d'assainissement et travaux de voirie (rénovation des accès particuliers, organisation du stationnement, rénovation de la chaussée).
Durée des travaux : 6 à 8 mois environ.
Coût des travaux : 250 000 € pour la Ville – 300 000 € pour Bordeaux Métropole ■

Enfilez vos boots et tenue western !


©HTPC

Honky Tonk Pessac Club est une association de danse country regroupant des passionnés. Cours de danse, soirées concerts avec des artistes européens ou internationaux et autres activités en lien avec la country sont proposés aux adhérents. Plusieurs cours par niveau sont organisés à la salle de France et dans d'autres secteurs de la ville. ■

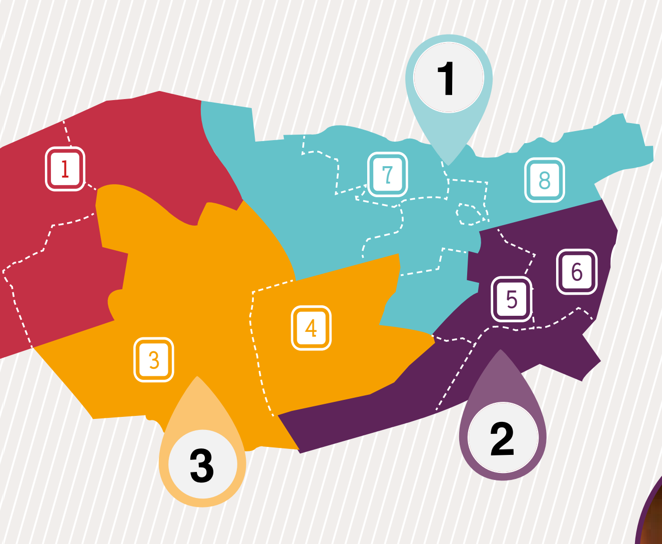
Renseignement www.honkytonkpessacclub.fr/

La pratique du Tai Chi Chuan à la portée de tous

Le Tai Chi Chuan est un art corporel constitué de mouvements lents et souples apportant relaxation, détente, bien-être et une excellente tenue du corps ainsi qu'une ouverture culturelle sur la philosophie chinoise. Yin Yang Harmonie Pessac Association vous propose des cours dans les salles du quartier Sardine et aux alentours.

Renseignement
06 85 60 85 75 – yinyangharmonie@gmail.com
www.taichiyinyang-pessac.e-monsite.com

rtiers



Secteur 1



Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès, Sardine et Le Monteil

Contact
Votre adjoint de secteur : Stéphane MARI
06 23 20 78 96

MAIRIE DE PROXIMITÉ DU SECTEUR 1
11, rue Claude Debussy / 05 56 15 54 09
stephane.mari@mairie-pessac.fr

Village de Madran



Suite à une visite sur place avec les habitants et le syndicat de quartier, plusieurs actions seront mises en place d'ici la fin de l'année : stationnement ponctuellement revu, nouveau mobilier urbain, priorités à certaines intersections modifiées, rénovation d'un candélabre et tailles de haies privatives.

Rue du Pin Vert



Depuis cet été, la rue du Pin Vert est en sens unique, de l'avenue Jean Jaurès vers l'avenue Jean Cordier. Le stationnement y a été par ailleurs réorganisé. Cette configuration est une anticipation sur le sens de circulation définitif lié au réaménagement prochain de l'avenue Jean Jaurès à compter de fin 2015.

Nouvelle aire de jeux

Place Henri Goulinat, l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux se termine. Toboggan et autres pyramides en corde permettront aux bambins de 2 ans et plus de s'amuser dans le quartier !
Coût des travaux : 35 700 € pour la Ville

Secteur 2

Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin et Saige

Contact
Votre adjoint de secteur : Benoît GRANGE
06 23 20 78 97

MAIRIE DE PROXIMITÉ DU SECTEUR 2
4, allée des Tulipes / 05 56 51 11 37
benoit.grange@mairie-pessac.fr

Réouverture des voies autour de l'Escabelle



Après 2 ans de travaux pour la réalisation de la résidence étudiante L'Escabelle, la rue Escarpit et l'avenue Pey Berland sont réouvertes. La circulation en double-sens facilite désormais les liaisons entre les quartiers Brivazac et Compostelle.

L'avenue de Gradignan rouverte !



Les travaux, entre la place du Cardinal et l'avenue du Pont du Chiquet, sont terminés. Rénovation générale de la chaussée, redimensionnement des trottoirs et mise à sens unique de cette portion permettent aujourd'hui de circuler en toute sécurité ! Attention au nouveau sens de circulation... et pensez à tourner avenue du Chiquet, depuis l'avenue de Candau, si vous voulez rejoindre l'avenue Marc Desbats !

Nouvelles stations Bluecub

Après l'inauguration de la station à Pessac-centre, le campus a lui aussi son réseau de voitures électriques. Au 47 rue de Compostelle, une station avec 5 places de stationnement a ouvert. Courant octobre, une nouvelle station de 5 emplacements également verra le jour au 142 avenue du Docteur Schweitzer.

o-La Châtaigneraie
ance Alouette

Contact
Votre adjointe de secteur : Fatiha BOUAKKAOUI
06 23 20 79 00

MAIRIE DE PROXIMITÉ DU SECTEUR 3
Château de Cazalet, avenue de Beutre
05 57 93 63 75
fatiha.bouakkaoui@mairie-pessac.fr

De la danse 100% cubaine

L'association ASAFAL propose toujours pour 2015-2016 ses cours de danse zumba et salsa cubaine à la maison municipale Arago-La Châtaigneraie, rue Ferdinand Antoune. Cette année pour la première fois, elle donne également des cours de français pour étrangers, de communication et d'aide aux dossiers administratifs. Les inscriptions peuvent se faire en cours d'année.

Renseignement
06 23 89 36 29 / contact@asafal.org
www.asafal.org

Travaux rue Francis Jammes

Depuis le mois de juin, la rue Francis Jammes fait l'objet d'une rénovation générale, entre les rues Bellevue et de la Garenne : réfection de la chaussée et des trottoirs et pose d'un collecteur d'assainissement d'eaux pluviales. La fin des travaux est prévue pour décembre 2015.
Coût des travaux : 250 000 € pour Bordeaux Métropole

Conseil municipal //



Retrouvez dans cette rubrique quelques-unes des délibérations adoptées en conseil municipal. Vous avez accès aux comptes-rendus sommaires du conseil municipal, sous format pdf, ou bien aux retranscriptions audio des délibérations sur www.pessac.fr (rubrique « Votre mairie »). Toutes les délibérations et décisions des conseils municipaux sont également consultables en mairie.

Conseil municipal du 6 juillet

Aménagement de la forêt du Bourgailh

Parmi les 4 projets ayant fait l'objet d'une autorisation de programme en matière d'équipement public, l'aménagement de la forêt du Bourgailh représente un budget estimé à 3,2 M€ (dont 1,6 M€pris en charge par Bordeaux Métropole). Situé à la jonction de Pessac et de Mérignac, le site du Bourgailh bénéficie déjà d'un accès facile depuis la rocade et a su démontrer son attractivité lors du dernier Printemps du Bourgailh avec près de 20 000 visiteurs. Alors que sa voie d'accès principale, l'avenue de Beutre, va faire l'objet à l'horizon 2018-2019 d'une requalification complète, la Ville souhaite aménager une offre d'équipements de loisirs familiaux sur un secteur de 36 hectares, reliant la forêt du Bourgailh au zoo de Pessac par le biais d'une promenade. Parcours de santé, terrains de sport, aires de pique-nique et aires de jeux pour enfants verront le jour. Un bureau d'études est en cours de sélection afin d'affiner la proposition d'aménagement sur les trois thématiques sport/famille/nature et d'établir un rétroplanning. L'opération devrait être terminée pour 2018.

Pessac lauréate du prix territoire à énergie positive

Le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie a lancé un appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » en septembre 2014 auquel la Ville de Pessac a répondu. Lauréate, la Ville se voit attribuer une aide financière de 321 000 € au titre de l'année 2015 pour mener à bien ses projets en matière de baisse de consommation d'énergies, de production d'énergie renouvelable et de mobilisation citoyenne pour la transition énergétique. Elle va pour cela développer une démarche commune avec Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux, elles-aussi lauréates de cette récompense nationale. Pour la période 2015-2017, d'autres projets innovants pourront également être financés dans ce cadre. Cette aide financière peut aller jusqu'à 2 millions d'euros en fonction de la contribution aux objectifs inscrits dans le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Nouvelle session de services civiques au sein de la Mairie

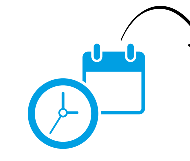
L'agrément de l'État à la Ville a été renouvelé pour accueillir dans ses services 18 nouveaux jeunes âgés de 16 à 25 ans, dans le cadre du dispositif service civique. D'une durée de 6 à 8 mois, les missions qui leur ont été attribuées relèvent de différents domaines : le développement durable avec un travail sur la participation citoyenne et les éco-manifestations, la jeunesse avec le développement et la pratique des musiques actuelles, le développement des événementiels de la Ville ou encore l'accompagnement des personnes âgées souffrant d'isolement.

Concertation autour du projet urbain Chappement

En lien avec Bordeaux Métropole, la Ville de Pessac mène une concertation afin d'associer habitants, riverains et commerçants autour d'un projet urbain sur le secteur Chappement. Situé en limite ouest de la commune de Pessac, à l'extérieur de la rocade et au nord de l'ancienne route d'Arcachon (RN250), ce secteur pourrait accueillir un projet d'habitat mixte, d'offre d'activité artisanale et commerciale. Initialement concerné par ce projet urbain, le secteur Lucildo n'en fait plus partie. Lors de cette concertation, une attention particulière est portée sur la préservation de l'environnement existant.

14e festival Sur un petit nuage

Du 15 au 23 décembre, la Ville propose la 14e édition du festival Sur un petit nuage, dédié au spectacle vivant jeune public. L'aventure de ce festival se poursuit avec de nouvelles découvertes artistiques, toujours basées sur la diversité et l'éclectisme. Une vingtaine de spectacles est proposée par des compagnies nationales et internationales mais aussi des compagnies régionales dans des disciplines variées comme le cirque, la danse contemporaine, le théâtre d'objet, les marionnettes... La programmation du festival est complétée par une série d'ateliers afin de sensibiliser les plus jeunes au spectacle vivant. Pour ces propositions artistiques, la billetterie est disponible auprès du Kiosque culture & tourisme, et à partir de novembre également en ligne.



Prochaines séances du conseil municipal :
9 novembre et 7 décembre, à 19h, salle du conseil de l'Hôtel de Ville

Impôts locaux de Pessac + 0 %

Tout dernièrement, vous avez dû recevoir dans votre boite aux lettres les impôts locaux pour l'année 2015. Si l'on y voit l'augmentation des taux départementaux, ainsi que l'augmentation mécanique des bases de l'État, il faut souligner, cette année encore, que sur la ligne communale, il n'y a pas d'augmentation de taux.
C'est la traduction du choix déterminé de Franck Raynal et de son équipe de ne pas alourdir la pression fiscale sur l'ensemble des Pessacais. D'autres collectivités font le choix de recourir au levier fiscal. À Pessac, ce sont les économies de gestion qui permettent d'absorber les baisses de dotation de l'État, tout en gardant une politique d'investissement de haut niveau.

À cet égard, l'équipe majoritaire maintient strictement le cap fixé dans son programme électoral :
- Le grand complexe sportif de Bellegrave vient d'être présenté en pré-projet aux associations utilisatrices.
- Les architectes chargés de la rénovation du Royal et de l'édification de la nouvelle Maison des associations sur le site de la Villa Clément V, ainsi que pour la rénovation du COSEC de Saige viennent d'être désignés.
- Aprés l'abandon du projet SAVE, le parc zoologique de Bordeaux-Pessac, avec à sa tête un nouveau directeur, possède à présent une vision claire de son développement et affiche déjà, pour cette saison estivale, des chiffres de fréquentation record. Le projet mirobolant de parc animalier et végétal conçu par des esprits plus mégalomanes que réalistes, n'est plus qu'un lointain souvenir. L'apport financier que la Métropole ne dépensera pas dans le projet SAVE sera intégralement redirigé vers la réhabilitation du Grand Bersol dont les installations, voiries et espaces publics ont besoin d'être modernisés.

Le triangle des Échoppes et ses nuisances nocturnes
La reconstruction du triangle ferroviaire des Échoppes est en cours et occasionne de très fortes nuisances pour les riverains pour lesquelles on peut regretter l'insuffisance de précautions de SNCF Réseaux. C'est à ce chantier en plein coeur de ville que l'on doit l'édification un immense pylône électrique à deux pas de l'Église et le nouveau pont avenue Jean Jaurès. Il reste à espérer que ce projet de 25 millions d'euros, voulu et financé à hauteur de 20 millions par le Conseil régional (et non par la Ville de Pessac), trouvera son utilité dans un flux de voyageurs suffisant après sa mise en service.

Les Pessacais exemplaires de solidarité lors des incendies
En plein cœur de l'été, notre commune a été durement frappée par un des plus graves incendies que la France ait connu ces dernières années. Un grand merci à l'ensemble des Sapeurs Pompiers qui sont intervenus pour défendre le quartier de Toctoucau.
Grâce à eux, grâce au forces de l'ordre, aux agents de la Ville et aux élus mobilisés, il n'y a eu ni blessé ni maison touchée.
Durant toute la durée de cette catastrophe, de nombreux Pessacais se sont spontanément proposés pour héberger les familles évacuées, pour aider à l'accueil des pompiers. Notre commune a été saluée à de très nombreuses reprise pour cette générosité et la qualité de son accueil. Nous pouvons tous en être fiers.

Majorité municipale
Les Républicains, Modem, UDI, DLR, société civile
Contact : elusmajoritepessac@gmail.com

Éducation : l'accessoire et l'essentiel

Des panneaux flambants neufs sur la façade de certaines de nos écoles. C'est plutôt une bonne nouvelle. Mais si cette rentrée scolaire est l'occasion d'attribuer quelques bons points, elle est également l'occasion d'une évaluation plus globale.

Qu'en est-il de la réforme des rythmes et de l'aménagement du temps scolaire ?
Après avoir réclamé en vain un moratoire dès son arrivée à la mairie, le maire de pessac est revenu à la charge en modifiant, après une évaluation dont nous attendons toujours les résultats, malgré nos demandes, l'organisation de la semaine scolaire. Des ateliers éducatifs repensés en maternelle et en élémentaire : fusion de la pause méridienne et des ateliers éducatifs en maternelle, mise en place d'ateliers éducatifs le mardi et le vendredi de 15h15 à 16h15 pour les élémentaires.
Si l'on peut admettre les changements en maternelle, il en est autrement pour l'élémentaire. En effet la réduction des activités en élémentaire d'une heure (deux heures au lieu de trois) si elle permet de faire des économies sont préjudiciables aux activités elles mêmes.
D'ailleurs, cette diminution d'1h dans l'organisation des Ateliers éducatifs, n'a pas fait du tout l'unanimité au sein des Conseils d'écoles en élémentaire.
Pour nous, la réforme des rythmes est bien une opportunité pour permettre dans le cadre d'un projet éducatif de territoire à chaque enfant réussite et épanouissement et **non une réforme au rabais !**
Que penser ensuite de la décision prise en catimini de supprimer les repas dans les écoles le mercredi midi revenant ainsi sur une promesse de campagne à la grand surprise des parents ? Nous déplorons que les parents n'aient pas été consultés au préalable sur ce sujet. La plupart l'ont découvert cet été lorsqu'ils ont inscrit leurs enfants aux services périscolaires !

Que penser aussi de la grève des animateurs du périscolaire au mois de juin qui craignaient des suppressions de postes et une baisse de la qualité des activités liées notamment à la diminution du nombre d'animateurs et à la mise en place de temps supplémentaires de garderies ?

Que penser enfin de la suppression brutale et sans concertation de l'aide aux transports scolaires pour les collèges et les lycées privant ainsi de jeunes Pessacais de la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives ou de sorties pédagogiques ?

Qu'en est-il de l'ambition éducative de la ville aujourd'hui ? Qu'en reste –il ?
Pour l'éducation comme dans beaucoup d'autres domaines la communication tient trop souvent lieu de projet. **L'accessoire ne doit pas prendre le pas sur l'essentiel,** il en va de l'intérêt de l'enfant, l'éducation n'est pas une dépense mais un investissement
Le maire de Pessac a une approche purement comptable de l'éducation, c'est là sa motivation essentielle.
La communication aussi habile soit elle ne saurait masquer les coups de canifs et les choix budgétaires du Maire qui fragilisent le projet éducatif communal.

Engagés pour PESSAC, groupe des élus d'opposition
Anne-Marie Tournepiche, Samira El Khadir, Betty Despagne (société civile), Gérard Dubos, Dany Debaulieu, Jean-Louis Haurie, Dominique Dumont, Philippe Despujols (parti socialiste), Charles Zaiter (citoyens pessacais), Didier Sarrat (parti communiste)
Contact : elusoppositionpessac@gmail.com
Permanence tous les jeudis de 9h à 12h au 1er étage de l'Hôtel de Ville

Coup de chaud à Pessac

L'incendie de cet été aura été l'un des plus importants en France depuis 5 ans. Saluons le dévouement des sapeurs-pompiers qui ont réussi à le maîtriser. Le Département de la Gironde, qui finance à 50 % le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), soit 90 millions € par an, s'est fortement mobilisé pour aider communes et habitants.
Cet incendie dévastateur a rappelé que le changement climatique était déjà là, avec ses épisodes de plus en plus fréquents de canicule et de sécheresse. A l'approche de la COP 21, conférence mondiale sur le climat, que fait la droite à Pessac ? Certes, elle poursuit les plans d'économies sur l'éclairage et les bâtiments publics que nous, élus Verts, avions lancés dès 2003. Mais pas d'aide pour lutter contre la précarité énergétique à Pessac (7 % des ménages), créer des coopératives solaires d'habitants ou faciliter l'usage du vélo.

3e ville de Gironde, Pessac a besoin que le maire et sa majorité s'engagent pour le climat !

Europe Écologie Les Verts
Laure Curvale
Conseillère municipale et départementale
06 37 57 60 23
http://pessac.eelv.fr/

Web radio

La jeunesse prend le micro



Depuis 2011, il existe à Pessac une web radio animée par de jeunes Pessacais. Coordonné par la Ville et grâce aux équipes de PAMA (Pratiques artistiques et musicales accompagnées) et Pessac animation, le media est disponible sur le site Internet jam.pessac.fr, avec écoute en poadcast et streaming.

Ne soyez pas étonnés, si demain, lors des *Vibrations urbaines* ou d'un prochain événement à Pessac, vous croisez la route de Romain, 15 ans et Zakary, 12 ans. Ces deux jeunes pessacais sont les nouveaux journalistes en herbe de LA web radio de Pessac. Grâce à leur implication, le site a été refondu intégralement. « *On fait des reportages sur le terrain, on réalise nos interviews et on cible nos événements... On a même validé la nouvelle charte graphique du site internet* » précise Zakary.
Romain, en seconde générale au lycée Pape Clément était déjà adhérent à PAMA. C'est grâce à cette structure qu'il a découvert le projet. « *Tous les jeudis, on se retrouve à l'Écho studio pour travailler les sujets qu'on pourrait traiter avec la web radio* » .

« On air »

Parmi les contenus incontournables de la web radio, on retrouve l'émission mensuelle : Mazik Session. Comme le dit Zakary : « *Cette émission donne la parole à des groupes locaux. On leur pose des questions sur les origines du groupe, leur style de musique et leurs différents projets. C'est un bon moyen de découvrir de nouvelles pépites musicales.* » The Keeniz, un groupe qui vient du même lycée que Romain, a été interviewé par les deux compères et a pu jouer quelques extraits en live pendant l'émission.
Sur Pessac Jam Radio, on retrouve quatre rubriques (événements, le coin des invités, Mazik session et micro-trottoir). Selon Romain, les deux jeunes sont des touches-à-tout. « *On n'a pas de poste précis ! Il n'y a pas que Zak et moi qui animons Pessac Jam. De temps en temps, certains comme Hugo et Lilia viennent s'y greffer pour nous accompagner. Tout le monde met la main à la pâte... Montage, enregistrement des voix, réalisation d'interviews...* ».
Une vraie petite rédaction locale que nous avons hâte de retrouver lors de prochains événements tels que les *VU, 33/600 Comedy* ou encore *En bonne voix !* ■

(Ré)écoutez les interviews du Woop ou des artistes et équipes du *Reggae Sun Ska* !
>> http://jam.pessac.fr

Plus d'infos
PAMA – Écho Studio – 156, avenue Jean Jaurès
05 57 93 65 15 / 06 34 29 26 04
pama@mairie-pessac.fr

Prix zoom

Pessac vue d'un autre œil



En place depuis 2005, le dispositif Zoom a été créé pour aider des jeunes Pessacais de 15-25 ans à réaliser des projets dans divers domaines : économie, sciences, humanitaire, solidarité ou encore environnement. Grâce à ce dispositif, les porteurs de projets sélectionnés peuvent bénéficier d'un réseau local d'accompagnement, d'un suivi et d'un soutien financier. C'est par exemple le cas de Valentine Deudon-Guercy qui a reçu fin 2013 le Zoom d'argent.
Pessacaise d'origine, Valentine est étudiante en Histoire de l'Art. Elle a fait appel au dispositif Zoom afin de développer un sujet qui lui tenait à cœur : la richesse du patrimoine architectural de sa ville. C'est au cours de nombreuses balades à vélo à travers la ville qu'elle a découvert cette diversité et souhaité partager cette passion. Après deux ans de recherche et de travaux, Valentine nous livre aujourd'hui un guide afin de découvrir ses coups de cœur et une partie du patrimoine, ancien comme récent, de la ville de Pessac. « *C'est une expérience très gratifiante. Les rencontres et les découvertes que j'ai pu faire m'ont enrichie autant personnellement que professionnellement. J'encourage tous les jeunes à s'engager pour le prix Zoom. J'ai eu un soutien sans faille des services de la mairie, m'accompagnant à chaque étape de mon projet* » explique avec enthousiasme la jeune fille. Son travail a permis de confirmer sa voie professionnelle – l'Histoire de l'Art – et lui a donné la confiance requise pour se lancer dans son projet autour d'ingénierie culturelle. Souhaitons lui bonne route ! ■

Le livret « Objectif Zoom à Pessac » est consultable au Kiosque culture & tourisme, au BIJ, à la médiathèque Jacques Ellul, à la bibliothèque Pablo Neruda et aux Archives municipales en mairie.

Vous souhaitez participer au Prix Zoom 2015 ?

Téléchargez le dossier d'inscription sur www.pessac.fr (rubrique Pessac & vous / Jeunesse / Infos, jobs et projets).
Clôture des candidatures le 23 novembre 2015

Plus d'infos
www.objectifzoomapessac.neowordpress.fr
Direction Jeunesse – 05 57 93 65 11
jeunesse@mairie-pessac.fr

Au coeur de l'été, le 24 juillet dernier, un feu violent s'est déclenché sur la commune de Saint-Jean d'Illac, avant de s'étendre rapidement sur les zones pessacaises situées à proximité. Coordonnée par la Préfecture, la lutte contre cet incendie a mobilisé beaucoup de forces vives jusqu'au 29 juillet : pompiers, forces de l'ordre, militaires, élus et services municipaux.



***Pierre Dartout**, préfet de la Gironde et de la Région Aquitaine, sollicité par les médias locaux, régionaux et nationaux*



Bénévoles, agents municipaux et élus sont venus spontanément servir des repas aux pompiers et habitants évacués

*Le samedi 25/07 soir, **380 pompiers** et l'ensemble des canadairs sont mobilisés sur le secteur de Toctoucau où **150 habitations** ont été évacuées*





Un PC de crise installé pour l'occasion à St Jean d'Illac





Les agents municipaux sont chargés, après l'incendie, de veiller à la garde du feu sur les parcelles dévastées



Un poney, sauvé des flammes, est le dernier occupant à avoir regagné son domicile !

Quelques chiffres

563 HECTARES de forêt détruits dont **95** HECTARES sur Pessac

800 personnes évacuées (Pessacais et patients de la clinique des Pins)

2 GYMNASES pour accueillir les personnes évacuées sans solution d'hébergement et les **300** pompiers en rotation

110 COUVERTURES, **400** LITS et **1 400** REPAS préparés par la Cuisine centrale de Pessac et la cuisine du SIVU de Bordeaux Mérignac et **1 000** PETITS-DÉJEUNERS servis dans les 2 gymnases

700 POMPIERS et **80** AGENTS de la Ville mobilisés

500 APPELS reçus au standard de la Mairie et par l'agent d'astreinte entre samedi 25/07 et lundi 27/07

Et maintenant ?

Dans les semaines qui suivent, ce sont majoritairement des travaux de débroussaillement et d'abattage des arbres sur les parcelles brulées qui sont coordonnées par les agents municipaux. À plus long terme, des réunions avec le SDIS (pompiers) et la DFCI (association de Défense de la forêt contre les incendies) permettront d'ajuster les actions à mener : entretien des réseaux de fossés, pistes et chemins dans les forêts, entretien et remise en état des parcelles (avec reboisement). Enfin, en terme de gestion et coordination de l'événement, les retours d'expérience permettront à toutes les parties prenantes de faire évoluer notre PCS (Plan communal de sauvegarde) : quelles actions ont été efficaces ? Quels sont les points d'amélioration ? etc.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles et habitants qui ont, avec beaucoup de spontanéité, apporté leur aide ou proposé un hébergement. Un bel élan de solidarité ! Nos remerciements vont également aux « veilleurs de feu » qui ont, pendant 3 semaines, surveillé plus de 500 ha.

Si Saige m'était conté…

Autrefois, le quartier de Saige était entouré de bois. L'évolution urbaine a modifié ce quartier à partir des années 1970. Les grands ensembles, le domaine universitaire et la rocade sont venus transformer radicalement un paysage, jusque-là bucolique.

XVIIIe et XIXe siècles

Parmi les propriétés datant du XVIIIe et du XIXe siècles, la plus grande, le domaine de Saige-Fort-Manoir, aurait appartenu à François-Armand de Saige, baron de Beautiran, qui fut maire de Bordeaux sous la Révolution (entre 1791 et 1793) et finit décapité. On retrouve la trace de cette famille dès 1701 avec Jean Saige, son grand-père, négociant et armateur à Bordeaux. Le château se situait le long de l'avenue de Saige.



Jusqu'aux années 1950

Saige, c'était alors la campagne. Les vaches paissaient tranquillement dans les prairies. Le domaine de Saige, entouré de pins, faisait le bonheur des résiniers. On trouvait aussi dans ce quartier des demeures nommées villa Bengali, villa Les acacias, villa Manon ainsi que des vignes.
Quelques plans d'eau offraient aux habitants de Pessac la possibilité de faire du canotage. Un ruisseau, dénommé le Serpent, alimentait un vivier, où les enfants venaient pêcher. Les habitants allaient s'approvisionner en eau fraîche aux sources existantes. À côté de Saige, il y avait aussi le quartier Fontaudin, son parc et ses lavandières*.

1960-1980

Si les premiers plans des architectes Perrier et Dubuisson datent de 1959-1960, le centre commercial de la place de l'Horloge, avec son horloge, est construit entre 1968 et 1970 ainsi que les premiers bâtiments locatifs. Ce nouveau quartier est réalisé afin de loger les salariés des entreprises situées sur la ZAC de Bersol – deuxième zone d'activités de l'agglomération bordelaise –, ainsi que leur famille. Il accueillera aussi les étudiants du nouveau campus.
Les huit tours de Saige-Formanoir sont édifiées dans les années 1970. Selon la mode urbaine de l'époque et les concepts de Le Corbusier, il était alors jugé plus opportun, pour répondre à la demande notamment, de construire des ensembles d'une centaine de logements plutôt que des pavillons. Ces tours sont hautes de dix-huit étages et alimentées en chauffage et eau chaude, grâce à la géothermie. L'espace social Alain Coudert, des équipements sportifs, une poste et une bibliothèque, qui porte aujourd'hui le nom de Pablo Neruda, en hommage à la communauté chilienne, vont se greffer dans ce nouveau paysage urbain.



2003

Non prévue initialement, la rocade sépare les quartiers de Saige et de Bersol en 1982. À la fin des années 1990, le bois de Saige est réaménagé dans le cadre d'une réhabilitation du quartier : installation de bancs, création d'un parcours de promenade et d'une aire de jeux, amélioration de l'éclairage. Un programme important de rénovation des tours est réalisé dans les années 2000. Le tramway arrive en 2003 à Saige, améliorant ainsi la connexion avec le campus, Bordeaux et le centre-ville de Pessac.

Le ruisseau le Serpent

Il prend sa source dans le quartier du Haut-Lévêque et se jette dans le ruisseau d'Ars en aval du lac de Fontaudin. Il est canalisé et souterrain sur une bonne partie de son cours mais reste visible en certains endroits.

** femmes qui lavaient autrefois le linge essentiellement avec des cendres et de l'eau chaude, puis à la main ou au battoir, dans un cours d'eau ou un lavoir.*

Avec l'aimable collaboration de Jacques Da Rold



#MonPessacàmoi

Vous aimez votre ville et prendre des photos ?

C'est le moment ou jamais de le prouver !
La Ville de Pessac vous propose de publier vos meilleurs clichés dans son magazine. Participez en publiant votre photo originale sur **Facebook**, **Instagram**, **Twitter** ou par e-mail : **monpessacamoi@mairie-pessac.fr**

Comment participer ?







Indiquez si vous le souhaitez une légende à votre photo et ajoutez impérativement le hashtag #MonPessacàmoi. Votre photo sera prise automatiquement* en compte par le jury et ajoutée à l'application dédiée sur la page facebook de la Ville. Chaque trimestre, le jury sélectionnera les 4 meilleures photos pour être publiées dans *Pessac En Direct*.

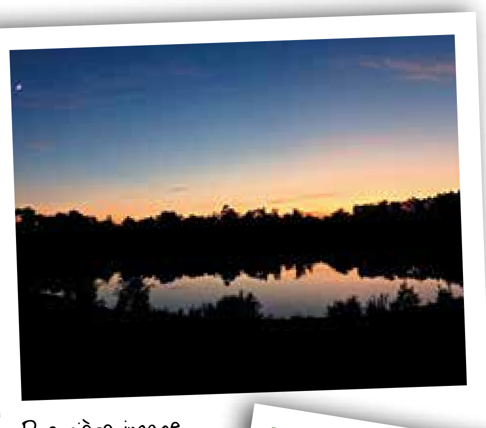
Retrouvez toutes les conditions de participation sur :



* pensez à publier votre photo en "public" sur facebook ou à activer le partage de votre compte Twitter



Good morning-wishing everyone a fabulous day !
Par Americanmominbordeaux

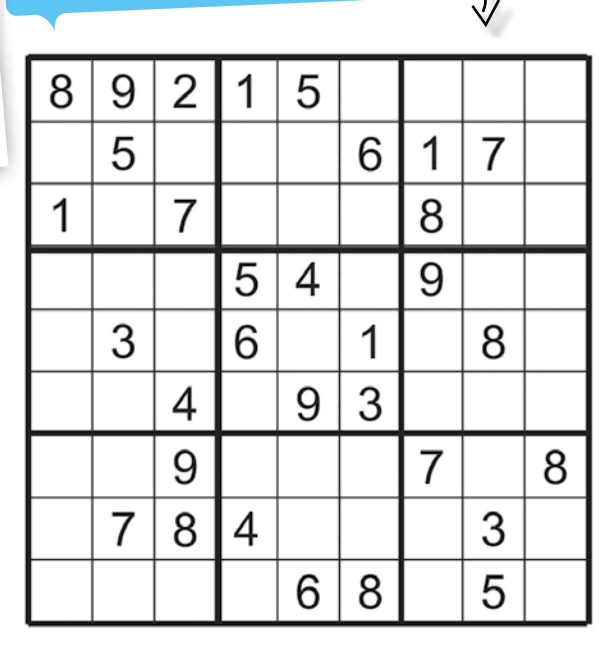


Première image
Par Taophotographie

Super journée au zoo de Pessac !
Par @Pretty_Maea



Dans les allées de Romainville
Par Pessac photos



Sudoku N° 21

8	9	2	1	5				
	5				6	1	7	
1		7				8		
			5	4		9		
	3		6		1		8	
		4		9	3			
		9				7		8
	7	8	4				3	
				6	8		5	

Solution du N°20

Pessac en Direct 96

2	7	6	4	5	8	9	1	3
8	3	4	6	1	9	7	2	5
1	9	5	2	7	3	6	4	8
7	2	8	1	6	4	3	5	9
3	6	1	7	9	5	4	8	2
5	4	9	8	3	2	1	7	6
6	1	2	3	8	7	5	9	4
9	8	3	5	4	1	2	6	7
4	5	7	9	2	6	8	3	1

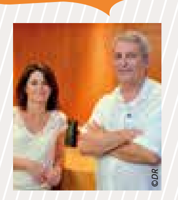
Écrivez-nous //



Question à vos élu(e)s

Si vous souhaitez poser une question à un élu dans *Pessac En Direct*, adressez votre demande à : CABINET DU MAIRE / QUESTION POUR PESSAC EN DIRECT / HÔTEL DE VILLE / PLACE DE LA Vᴱ RÉPUBLIQUE / 33600 PESSAC
ou par e-mail à : cabinet@mairie-pessac.fr,
en précisant "Question pour Pessac En Direct"

Nouveau conseiller municipal



Suite à la démission de Nathalie MAGNIER, adjointe aux finances, à l'économie et aux services numériques, pour raison professionnelle, **René LOPEZ** fait son entrée au Conseil municipal. Il y a dix ans, cet ancien assureur et président d'association sportive s'est engagé dans la vie publique locale. Membre de la liste « Pessac Avenir » lors des dernières élections municipales, René Lopez est désormais conseiller municipal délégué en charge du budget. Sylvie Trautmann, 2ᵉ adjointe au Maire, pilotera la délégation « économie numérique ». Benoît Grange, Maire-adjoint, assurera le suivi des technologies de la communication et du numérique au sein de la mairie.
Pour contacter M. Lopez : rene.lopez@mairie-pessac.fr

Yann B.

« Cela fait plusieurs fois que je fais une demande de logement auprès des bailleurs sociaux et je n'ai jamais eu de réponse. J'ai fait mon dossier il y a trois ans et j'ai remis tous les documents demandés. Malgré plusieurs relances, je ne vois rien venir. Comment faire ? »

Réponse de Dominique POUSTYNIKOFF, conseillère municipale déléguée à l'accès au logement :

La Ville de Pessac n'est pas propriétaire de logements sociaux mais dispose d'un nombre restreint de logements réservés (1/10). Malgré la construction régulière de résidences par les bailleurs sociaux, l'offre reste insuffisante au regard du nombre de demandes. Aujourd'hui, le service Logement de la Ville de Pessac accompagne les personnes en plus en difficulté dans ce domaine. Si vous êtes dans cette situation, il est recommandé de déposer une demande de logement auprès de ce service afin que nous puissions faire le relais auprès des bailleurs. Par ailleurs, il est nécessaire de mettre à jour votre dossier afin que tous les éléments puissent être pris en considération. Je suis à votre disposition pour vous rencontrer.



VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ?

Monsieur le Maire, ses adjoints et conseillers municipaux vous reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez contacter le 05 57 93 63 63, envoyer votre demande par e-mail à cabinet@mairie-pessac.fr, ou encore remplir le formulaire sur www.pessac.fr (rubrique "Votre mairie / Démocratie locale / Demande de rendez-vous")

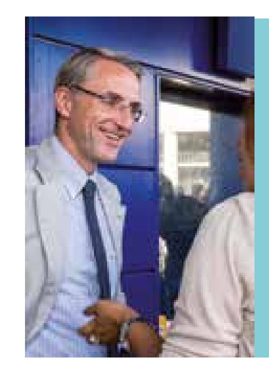
Valérie C.

« Je souhaite installer mon commerce sur Pessac-centre mais je ne sais pas à qui m'adresser au sein de la mairie pour m'aider dans cette démarche. Quelle est la personne à contacter s'il vous plaît ? »



Réponse de Benoît RAUTUREAU, conseiller municipal délégué au commerce, à l'artisanat et aux marchés de plein air :

Si vous souhaitez installer un commerce sur Pessac, vous pouvez contacter la Mission du développement économique de la Ville. Et plus précisément, Anne-Marie Twardo, chargée de l'implantation et du développement du commerce, de l'artisanat et des services à la personne : 05 57 93 63 45
E-mail : anne-marie.twardo@mairie-pessac.fr





Un samedi matin par mois, vous pouvez venir rencontrer le Maire, sans rendez-vous, en audience individuelle à l'Hôtel de Ville. Dates des prochaines rencontres : les samedis 24 octobre, 21 novembre et 19 décembre de 9h à 11h30.

Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Pessac : Place de la Vᵉ République – BP 40096 – 33604 Pessac cedex
Tél. standard : 05 57 93 63 63 – Fax : 05 57 93 63 35 - **E-mail :** courrier@mairie-pessac.fr – Site internet : www.pessac.fr
Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h. Le samedi, une permanence de l'état civil, cartes d'identité/passeports et accueil est assurée de 9h à 12h (dépôt des dossiers de 9h à 11h, uniquement sur rendez-vous pris au préalable par téléphone au 05 57 93 63 90 / retraits cartes d'identité de 9h à 11h45 / retraits passeports de 11h à 11h45).
Mairie annexe de Toctoucau : 3, place Saint-Vincent de Paul
Service Mairie – État Civil et Service Poste – Tél. 05 56 68 02 46 - Ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 17h




SECTEURS ! VOS 4 MAIRIES DE PROXIMITÉ ONT OUVERT LEURS PORTES **(voir coordonnées p.14-15)**

C'est nouveau !

Vous venez de créer ou reprendre un commerce ? Vous créez une activité artisanale ? Signalez-vous auprès de la Mission développement économique :
commerce@mairie-pessac.fr
Sous réserve d'emplacements disponibles et du respect de la charte éditoriale de Pessac En Direct



Ding Fring

Intégré au réseau du Relais France, la boutique Ding Fring revend des articles collectés et triés dans les conteneurs « Le Relais ». Vous y trouverez des affaires d'occasion sélectionnées pour leur qualité : prêt-à-porter homme, femme, enfant et bébé mais aussi des accessoires, des chaussures, du linge de maison et des articles neufs, provenant de déstockage de grandes marques. Acheter chez Ding Fring, c'est aussi soutenir une entreprise pas comme les autres, engagée dans la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables pour des personnes en difficulté.
Sophie, Kala et Pierre vous accueillent du lundi au samedi de 10h à 19h.



24 rue André Pujol
09 54 64 25 29



Sushifou

Sushi, Temaki, Sashimi, soupe miso, salade de chou… Sushi Fou vous propose tous les mets classiques de la cuisine japonaise mais aussi quelques spécialités maison : l'Angus roll à base de bœuf snacké, d'asperge et de sauce truffée ou encore le Yellow stone roll à la crevette et mozzarella… de quoi vous mettre l'eau à la bouche ! À noter : le saumon labellisé Label Rouge.
Sushi Fou vous accueille du lundi au samedi de 11h45 à 14h30 et de 18h à 22h.

7 place de la Liberté
09 81 86 87 39
www.sushifou-gradignan.com



Aux petits soins

Esthéticienne à domicile, Tifanny Savigny se déplace sur Pessac et ses alentours. Soins du visage et du corps, épilations (avec cires tièdes certifiées bio et d'origine naturelle à la résine de pin et au lait), manucures, soin des pieds… autant de possibilités pour vous faire chouchouter ! Tifanny propose également d'organiser, chez vous, un après midi ou une soirée 100% filles entre amies ! Prise de rendez-vous par téléphone ou par e-mail.

07 85 30 20 23
tifanny.savigny@gmail.com
www.petits-soins.com



Les Petits Bilingues

Ce centre d'apprentissage propose aux enfants des ateliers pédagogiques pour apprendre l'anglais de manière ludique ! Tous les cours sont dispensés par des animateurs de culture anglo-saxonne. Ateliers pédagogiques pour les plus petits, par groupe et en fonction de leurs âges, mais aussi des stages pendant les vacances (de 3 à 18 ans) ou encore des cours pour les adultes (loisir ou professionnel)… Les Petits Bilingues s'adressent à tous : de 1 à 99 ans ! Tarification en fonction des modules, des âges et du nombre de personnes inscrites par foyer.
Alexandra et son équipe vous accueillent au centre les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 18h30, et le samedi matin (accueil téléphonique toute la semaine).

13 rue Herman Lemoine
05 56 28 52 87
www.lespetitsbilingues.com
bordeaux.sudouest@lespetitsbilingues.com



Le RDV

Pour combler les petits et gros appétits, la sandwicherie Le RDV vous propose des encas à déguster sur place ou à emporter, à la carte ou en formule : sandwiches chauds ou froids, panini, salades, frites, boissons et desserts ! Ouvert 7j/7 le midi et le soir.
Najet et son équipe vous accueillent du lundi au dimanche de 11h à 16h et de 18h à 23h.

49 avenue du Général Leclerc
06 52 62 39 32



Le Bastan

Les amateurs de rugby vont adorer ce nouveau restaurant basque ! Au programme : retransmission de matchs sportifs, spécialités basques, tapas et bières pression. Un endroit accueillant et atypique à découvrir entre copains.
Géraldine et Thomas vous accueillent pour le service du midi du lundi au samedi et en soirée du jeudi au samedi.

30 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
09 81 96 92 74
www.facebook.com/Le-Bastan restaurant



SUR UN PETIT NUAGE

FESTIVAL JEUNE PUBLIC #14

DU 15 AU 23 DÉCEMBRE 2015

RÉSERVATIONS



KIOSQUE CULTURE & TOURISME
05 57 93 65 40
KIOSQUE@MAIRIE-PESSAC.FR












www.pessac.fr




Ville de Pessac / Direction de la Communication - Conception service imprimerie - Papier issu de forêts gérées durablement
N° de licences Thierry Créteur : 3-1063946, 2-1063935, 1-1063942, 1-1063943, 1-1063944, 1-1063945 © Istock